

OLIVIER NAVIGLIO
 ARCHITECTE EN CHEF
 DES MONUMENTS HISTORIQUES
 ARCHITECTE D.P.L.G.
 ARCHITECTE D.C.E.S.H.C.M.A.
 64 RUE DU PRESIDENT E. HERRIOT
 6 9 0 0 2 L Y O N
 T.: 04.72.41.71.90 F.: 04.72.41.79.08
 Naviglio@wanadoo.fr

AIN
BOURG-EN-BRESSE
HÔTEL MARRON DE
MEILLONNAS (MH)

ANNEES DE RESTAURATION :
 2005 extérieur
 2008 fin travaux intérieur, 1er phase

COUT TOTAL DES L'OPERATIONS :
 5 800 000,00 €TTC

MAITRISE D'OUVRAGE :
 Ville de Bourg-en-Bresse

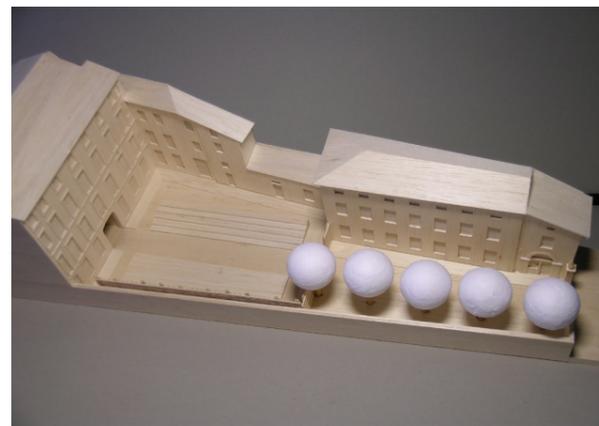
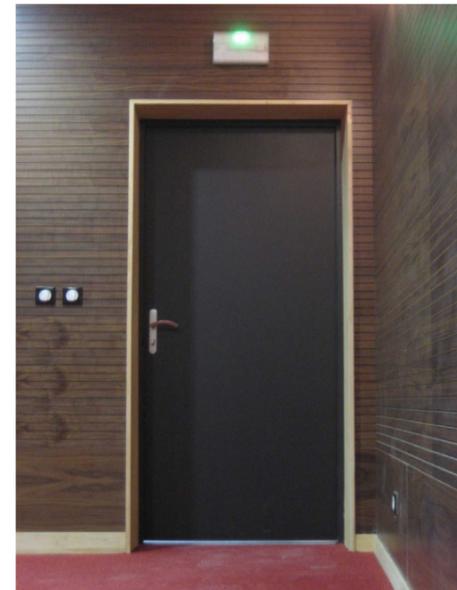
MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
 COMPLETE

EPOQUE PRINCIPALE :
 XVIII° & XIV° siècles

PROJET :

Un hôtel particulier

L'hôtel particulier fut construit dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle par une riche famille de Bourg-en-Bresse qui fit fortune dans la fabrication et le commerce de faïence. L'édifice est l'un des plus beaux exemples d'hôtel « à la française » de cette époque sur la commune avec notamment une belle relation spatiale entre l'allée cochère et le grand escalier. Après la révolution, l'édifice a eu plusieurs destinations différentes : trésorerie générale de l'Ain durant plusieurs années, la ville a entrepris un projet de restructuration générale.



OLIVIER NAVIGLIO
 ARCHITECTE EN CHEF
 DES MONUMENTS HISTORIQUES
 ARCHITECTE D.P.L.G.
 ARCHITECTE D.C.E.S.H.C.M.A.
 64 RUE DU PRESIDENT E. HERRIOT
 6 9 0 0 2 L Y O N
 T.: 04.72.41.71.90 F.: 04.72.41.79.08
 Naviglio@wanadoo.fr

AIN
BOURG-EN-BRESSE
HÔTEL MARRON DE
MEILLONNAS (MH)

UN PROJET REPRIS EN COURS
 D'OPÉRATION

Cette mission a été reprise en cours d'opération suite à une maîtrise d'œuvre défailante. Une étude de redéfinition a donc eu comme but un programme de restauration en relation avec un programme de réutilisation comprenant salon de réception, bureaux d'associations, salles de conférence, logement du gardien, etc. sur quatre niveaux. Après la mise hors d'eau et la mise hors d'air, les travaux ont permis d'une part de retrouver et reconduire les décors de l'étage noble et d'autre part de créer plusieurs salles de conférence. les travaux sont gérés pour permettre l'utilisation du bâtiment entre chaque phase tout en tenant compte des critères d'accessibilité et de sécurité.

UNE MISE EN VALEUR PAYSAGÈRE

Une proposition a été faite pour mettre en valeur l'organisation des bâtiments autour de la cour et de l'allée cochère :

- d'une part, en recadrant la cour par une treille végétalisée qui redéfinit l'espace. Cette cour est conçue pour permettre l'installation de gradins à l'usage de petits concerts estivaux.
- D'autre part, en ouvrant le passage au public pour permettre de joindre directement le centre ville au quartier de la préfecture.